

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 janvier 2025

P JL D'URGENCE POUR MAYOTTE - (N° 775)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N ° 234

présenté par

Mme Voynet, M. Amirshahi, Mme Arrighi, Mme Autain, Mme Balage El Mariky, Mme Batho, Mme Belluco, M. Ben Cheikh, M. Biteau, M. Arnaud Bonnet, M. Nicolas Bonnet, Mme Chatelain, M. Corbière, M. Davi, M. Duplessy, M. Fournier, Mme Garin, M. Damien Girard, M. Gustave, Mme Catherine Hervieu, M. Iordanoff, Mme Laernoës, M. Lahais, M. Lucas-Lundy, Mme Ozenne, M. Peytavie, Mme Pochon, M. Raux, Mme Regol, Mme Sandrine Rousseau, M. Ruffin, Mme Sas, Mme Sebaihi, Mme Simonnet, Mme Taillé-Polian, M. Tavernier, M. Thierry et M. Roumégas

ARTICLE 10

À la fin de l'alinéa 1, supprimer les mots :

« ainsi que des travaux nécessaires à l'extraction des matériaux de construction indispensables à la réalisation de ces opérations ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

L'urgence ne peut pas se faire excuse d'une déréglementation du secteur minier dans l'archipel, d'autant plus que le secteur est traditionnellement miné par les mauvaises pratiques.